



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 3 juin 2026
(34)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 49, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Michèle Audette (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Audette, Clement, Karetak-Lindell, Osler, Pate, Sorensen et Tannas (7).

Participant à la réunion : Sara Fryer et Allison Lowenger, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 14 avril 2026, le comité poursuit son examen des questions relatives à l'obligation de consulter et d'accommoder les peuples autochtones, laquelle découle de l'honneur de la Couronne provenant de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

TÉMOINS :

Première nation Crie Mikisew :

Billy-Joe Tuccaro, chef (*par vidéoconférence*).

Première Nation de Kebaowek :

Justin Roy, conseiller.

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée Mackenzie :

Mark Cliffe-Phillips, directeur général.

À titre personnel :

Dwight Newman, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les droits, les communautés et le droit constitutionnel, Université de la Saskatchewan (*par vidéoconférence*);

Sarah Morales, Doyenne associée, affaires autochtones, et professeure associée, Faculté de droit, Université de Victoria (*par vidéoconférence*).

Chef Billy-Joe Tuccaro, Justin Roy et Mark Cliffe-Phillips font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 19 h 34, l'honorable sénateur Tannas assume la présidence du comité.

À 19 h 54, la séance est suspendue.

À 19 h 58, la séance reprend.

Sarah Morales et Dwight Newman font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 20 h 16, l'honorable sénatrice Audette reprend la présidence du comité.

À 20 h 39, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Sébastien Payet